



Cercle Europe & Economie Sociale

Echange avec Astrid Dentler

Membre du cabinet de Dubravka Šuica,
Vice-Présidente de la Commission européenne
chargée de la « Démocratie et Démographie »

30 Avril 2021

Le 30 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir Astrid Dentler, membre du cabinet de la Vice-Présidente de la Commission à la « Démocratie et démographie », Dubravka Šuica. Ce fut l'occasion de discuter des enjeux et perspectives offertes par la présentation du Livre vert sur le vieillissement, le 27 janvier dernier.

• Tendances démographiques dans l'UE

La Commission présidée par M. Von der Leyen est la première à avoir instauré un portefeuille qui s'occupe des questions démographiques. Le vieillissement de la population et les nombreux défis qui en découlent constituent un pilier du travail démographique de la Commission européenne.

En juin 2020, un rapport sur les conséquences de l'évolution démographique sur l'Europe avait été publié. Il avait permis de mettre en exergue différentes tendances démographiques qui ne peuvent être ignorées tels que la hausse importante de l'âge médian et de l'espérance de vie à la naissance en parallèle de moins en moins de naissance dans l'UE.

On prévoit que d'ici 2070, près d'un tiers de la population européenne sera âgée de plus de 65 ans. Ces tendances illustrent un véritable changement démographique qui s'opère actuellement en Europe. C'est sur ce constat qu'a été constitué le Livre vert sur le vieillissement.

• Différenciation vieillissement/vieillesse

A l'occasion de cet échange, l'importance de différencier la notion de vieillissement avec le fait d'être âgé a été rappelé. En effet, contrairement à ce dernier, le vieillissement est un processus continu qui commence dès la naissance et contient différents aspects. D'un côté, d'un point de vue individuel, le vieillissement a un impact personnel en influant sur nos activités et notre santé.

De l'autre, du point de vue de la population, ce processus a un impact plus global sur la société dans son ensemble. Par conséquent, le vieillissement concerne tous les âges et générations à toutes les étapes de la vie.

• Pourquoi aborder la question du vieillissement ?

Les questions de vieillissement et d'espérance de vie vont de pair avec le fait de passer un maximum d'années en bonne santé. Si ce succès provient principalement de nos systèmes de santé et de protection sociale, il est également le résultat des acteurs de l'économie sociale et de la conscience de chacun pour l'adoption d'habitudes saines. Par ailleurs, le vieillissement crée des défis pour les individus et la société mais également pour l'économie de l'UE.

Le vieillissement peut s'illustrer au travers des différents « cycles de vie » qui chacun posent des défis et opportunités différentes. Premièrement, il y a les années de formation où l'apprentissage tout au long de la vie ne doit pas nécessairement commencer à un âge avancé. Cela doit s'adopter tôt pour permettre au plus grand nombre de mieux s'adapter au marché du travail.

Le second cycle concerne l'âge de travailler. Il faudra intégrer plus de personnes sur le marché du travail et améliorer la productivité. Autrement, la question d'une vie de travail mieux alignée sur une espérance de vie en augmentation amène à des discussions difficiles sur l'âge de la retraite. L'égalité des sexes et la prise en charge des enfants doivent aussi être pris en compte.

Troisièmement, il s'agit de la retraite qui est au centre du Livre vert. Il a été rappelé que beaucoup de personnes sont encore en bonne santé et actifs lorsqu'ils commencent leur retraite. Certains font ainsi des contributions importantes à la société grâce à des actions volontaires et cela doit être encouragé. Il faudra également agir contre la pauvreté des personnes âgées et favoriser les relations intergénérationnelles. Surtout, les systèmes de retraite devront être réformés pour que ceux-ci soient plus équitables, adéquats et soutenables.

Le dernier cycle concerne l'âge nécessitant des besoins croissants, lorsque l'on devient plus fragile et dépendant. Sur ce point, il faudra réfléchir aux soins santé et soins de longue durée (accès, qualité et personnel). A cause des inégalités considérables qui persistent entre les régions des Etats membres sur ces questions, la Commission souhaite adopter un texte avec une portée régionale très importante.

- **Première étape : le Livre vert**

La présentation par la Commission européenne, le 21 avril dernier, du Livre vert sur le vieillissement tient à aborder chacun de ces défis posés par le changement démographique qui s'opère dans l'UE. Pour rappel, un Livre vert est un document non législatif qui sert à stimuler le débat sur un sujet donné au niveau européen.

Celui-ci pourrait être à l'origine d'une future initiative législative ou non législative (cela reste encore à déterminer). A noter qu'il s'agit du premier Livre vert présenté durant le mandat actuel de la Commission, démontrant ainsi toute l'importance donnée à ce sujet.

- **Ouverture d'une consultation publique**

A l'occasion de la présentation du Livre vert, la Commission européenne a également lancé une période de consultation publique d'une durée de 12 semaines. Les parties prenantes sont ainsi invitées à répondre aux 17 questions que contient le document. Ces questions reprennent les différents axes et thèmes évoqués dans le Livre vert. La période de consultation reste ouverte jusqu'au 21 avril prochain.

Les contributions et commentaires apportés par les parties prenantes serviront à informer les travaux de la Commission de différentes manières. Premièrement, ils viendront alimenter les initiatives déjà envisagées et actuellement en préparation. C'est notamment le cas de celle portant sur la vision rurale à long terme, prévue au mois de juin, qui ne portera pas seulement sur les questions de vieillissement mais aussi sur les inégalités régionales dans leur ensemble.

Autrement, les contributions pourront servir aux initiatives qui en sont à un stade moins avancé, comme celle portant sur les soins de longue durée. Il s'agit là d'une possible initiative sur laquelle la Commission est en cours de réflexion et où de nombreux détails doivent encore être déterminés. Un autre thème qui pourrait prochainement faire l'objet d'une initiative est la question de la solitude, également mentionnée dans le Livre vert. Enfin, les commentaires apportés à la contribution permettront peut-être d'inspirer et de développer de nouvelles initiatives auxquelles la Commission n'a pas encore pensé.

- **Manque de compétence du côté de l'UE**

En ce qui concerne les questions de vieillissement, la notion de subsidiarité doit être prise en considération. En effet, cet échange a également été l'occasion de rappeler qu'il n'y avait pas de compétence démographique au niveau européen. L'Union européenne n'a aucune compétence propre sur la plupart des questions liées au vieillissement, aux soins de santé et aux retraites. Par conséquent, le Livre vert vise plutôt à proposer des axes de travail et recommandations aux Etats membres et régions européennes, notamment sur les retraites.

- **Intérêt grandissant des Etats membres**

Cependant, il faut noter que le Conseil de l'UE semble de plus en plus intéressé par le sujet et travail en parallèle sur l'intégration du vieillissement dans les politiques publiques. Les présidences successives du Conseil l'ont démontré : la Croatie, l'Allemagne, le Portugal et même la future présidence slovène ont chacun montré un intérêt pour le vieillissement et ses enjeux. A noter qu'il est attendu que le vieillissement joue un rôle important lors du prochain sommet social de Porto en mai 2021. En outre, le Parlement européen prépare également un rapport sur le sujet qui devrait être publié dans le courant de l'année.

- **Autres questions**

L'échange a permis de revenir plus en détails sur différents points importants liés au vieillissement. En ce qui concerne les soins de longue durée, l'urgence de la situation et la nécessité d'y travailler a été réitérée. Autrement, les questions de prévention et d'éducation devraient eux aussi être pris en compte lors de l'élaboration de l'initiative. En ce qui concerne les services transfrontaliers, il semble que ce sujet n'ait pas été au centre des réflexions de la Commission.

Les références aux problèmes des personnes en situation de handicap ont été saluées. Suite aux multiples plans d'action et initiatives qui ont été lancés, les différents services travaillent en étroites collaborations afin de se transmettre les commentaires pertinents reçus.

La Commission européenne, dans ce processus de dialogue lancé en janvier, est ouverte à toutes propositions qui n'aurait pas été abordées par le Livre Vert.